

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION – FORMATION À LA CATÉGORIE B

AVANT LA FORMATION

Pour débiter votre formation, une évaluation de départ sera réalisée ou en situation de conduite.

Cette évaluation est conforme à l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans une école de conduite.

Elle est obligatoire pour toute personne âgée de :

- au moins 15 ans, souhaitant débiter un apprentissage anticipé à la conduite accompagnée (AAC) ;
- au moins 16 ans, souhaitant débiter une formation traditionnelle ;
- au moins 18 ans, souhaitant débiter une formation à la conduite supervisée (CS).

Elle est organisée avant l'inscription définitive et permettra à l'enseignant de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires à votre formation pour que vous puissiez obtenir votre permis de conduire. Selon votre progression, votre implication, et de la fréquence des heures, cette estimation pourra être modifiée.

Moyen :

L'évaluation se déroule en situation de conduite avec un enseignant et un support papier.

Durée :

Elle dure environ 50 minutes et un bilan de l'évaluation sur 10 minutes.

Détail des compétences évaluées :

L'évaluation se divise en 2 parties :

- Un questionnaire qui porte sur :
 - Votre expérience de conduite
 - Vos connaissances du véhicule
 - Votre attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- Une évaluation sur vos compétences sensori-motrice :
 - Installation au poste de conduite
 - Démarrage / Arrêt
 - Manipulation du volant
 - Trajectoire
 - Perception visuelle
 - Compréhension, mémoire et émotivité

À la suite de l'évaluation, un bilan apparaît avec un nombre de points et en fonction un volume de formation prévisionnel.

Un exemplaire est remis à l'élève et signé.

2.2

AU COURS DE LA FORMATION

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences indiquées dans votre programme de formation, des bilans de compétences sont menés, permettant éventuellement de réactualiser le volume d'heures défini lors de l'évaluation de départ.

Un support dématérialisé est utilisé.

EN FIN DE FORMATION

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

Un support dématérialisé est utilisé.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/seine-et-marne/roissy-en-brie/havana-auto-ecole>

Rubrique : « documents utiles ».